



**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE PRAXIS
SOCIALE**



SE FORMER

Certification d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)

La formation d'encadrants et responsables d'unités d'intervention sociale délivre aux apprenants les compétences et savoir-faire indispensables pour exercer leur fonction d'intermédiaires entre direction et équipes.

Les encadrants et responsables d'unité d'intervention sociale exercent principalement leurs fonctions dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux, dans les collectivités territoriales et les équipes socio-éducatives des établissements de santé. Ces cadres de proximité, membres à part entière de la direction, interviennent de manière centrale dans la régulation de l'action et dans la conduite du changement.

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale Niveau 6

DURÉE DE LA FORMATION	22 mois en alternance (théorie et pratique) avec des temps d'évaluation et de certification Possibilité d'allègement de la formation pratique selon la qualification et l'expérience professionnelle acquise dans le secteur
CONTENU DE LA FORMATION	La formation se décompose en 4 unités de formation (UF) : UF 1 Conception et conduite de projet UF 2 Expertise technique UF 3 Management d'équipe et communication UF 4 Gestion administrative et budgétaire ▶ 400 heures de formation théorique ▶ 420 heures de formation pratique (stages) - 210 heures pour un parcours allégé
PRÉREQUIS À L'INSCRIPTION	Les candidats doivent remplir l'une des conditions suivantes : ▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau 6 (ancien niveau 3) du secteur social ▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau 7 (anciens niveaux 2 ou 1) ▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau 6 (ancien niveau 3) hors champ et justifier de 3 années d'expérience de cadre hors secteur ▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 du secteur et justifier de 4 années d'activité professionnelle dans le secteur
MODALITÉS D'INSCRIPTION	Pour les démarches d'inscription, consultez le site internet www.praxis.alsace
MODALITÉS D'ADMISSION	Sélection des candidatures sur dossier et entretien avec un jury composé d'un formateur et d'un professionnel Coût de l'épreuve orale : 150€ (sous réserve de modifications)
COÛT ET FINANCEMENT DE LA FORMATION	Coût de la formation : 8100 € (sous réserve de modifications) Financement selon votre situation (Région, Pôle Emploi, OPCO, CPF, employeur, personnel...)

Pour toute information complémentaire, adressez un mail à :
Mérabha Benchikh, responsable de formation : m.benchikh@praxis.alsace
Lorena Mathieu, assistante de formation : l.mathieu@praxis.alsace